EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLECOMTAL AVEYRON

SEANCE DU 25 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt trois le vingt cinq juillet à vingt heures trente le Conseil Municipal de Villecomtal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrice PHILOREAU, Maire de Villecomtal.

Date de la convocation du Conseil : le 17 juillet 2023

Etaient présents : M. Patrice PHILOREAU, M. Jean-François PRADALIER, M. Joël FAU, M. Roger TEYSSEDRE, Mme Marion COUTÉ et M. Jean-Pierre COUGOULE.

Absents et excusés : Mme Nawal BRACKELEER, M. David BASIRE, M. Etienne ALBESPY, Mme Alice PACALET et Mme Emilie DALBIN

Secrétaire : M. Jean-Pierre COUGOULE a été nommé secrétaire.

Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 23 mai 2023

Compte rendu approuvé à la majorité.

Délibération n°012-211202981-20230725-20230725-310-DE : Attribution de subvention à l'association

Délibération n°012-211202981-20230725-20230725-311-DE : Décision modificative n°1 – Budget Commune

Délibération n°012-211202981-20230725-20230725-312-DE : Convention de remboursement des travaux à la côte de tampons d'assainissement pour la Commune de Villecomtal

Délibération n°012-211202981-20230725-20230725-313-DE : Approbation du contrat Bourg-Centre Occitanie 2ème génération pour la période 2022-2028 :

Délibération n°012-211202981-20230725-20230725-314-DE : Modification à compter du 1er janvier 2024 du taux de cotisation du contrat groupe assurance des risques statutaires 2022- 2025

Délibération n°012-211202981-20230725-20230725-315-DE : Logement 20 Avenue Joseph Vidal

Délibération n°012-211202981-20230725-20230725-316-DE : Réseau des bibliothèques et médiathèques : harmonisation

Délibération n°012-211202981-20230725-20230725-317-DE : Décidant l'incorporation d'un bien sans maître dans le domaine communal

Questions diverses :

Logo façade mairie : Michel création nous à fait parvenir trois propositions de mise à jour de la façade vitrée de la mairie, nous devons faire un choix.
Après débat le choix s'est porté sur la proposition n°2 avec logo centré.

Demande de camion pizza : Nous avons reçu une demande pour un emplacement de camion de pizza pour un soir par semaine. Le Conseil municipal après en délibéré, considérant les services de bouche déjà présents sur la commune, décide de donner une suite défavorable à l'installation de ce camion pizza.

Point accueil – nouveaux horaires : A compter du lundi 31 juillet, le point accueil sera ouvert de 10h00 à 12h30 et de 16h00 à 18h30. Il est demandé à tous les conseillers municipaux de participer à l'ouverture des créneaux d'absence de la saisonnière.

COPIL n°1- Etude mobilité PETR du Haut Rouergue – Avenir Montagnes Mobilités : Le PETR du Haut Rouergue a été retenu l'an passé à l'appel à manifestation Avenir Montagnes Mobilités pour l'expérimentation sur huit micro-tronçons du territoire.
Le cabinet IMMERGIS (34) a été retenu afin d'animer des concertations sur ces tronçons identifié lors de l'étude réalisée pour répondre à l'appel à projet en 2020/2021.
Un comité de pilotage de lancement de cette mission sur la mobilité du PETR du Haut-Rouergue à eu lieu le mardi 25 juillet à Laissac-Séverac-l'Eglise afin de présenter la méthodologie retenue pour les concertations ainsi que le calendrier de fin d'année.

A la demande de l'association du « goût des autres », il a été fait lecture de la lettre déposée en mairie par cette association.

Le projet de l'îlot en centre bourg progresse. L'architecte Pascale Bonhomme a établi les plans qui seront présentés à l'architecte des bâtiments de France (semaine 30) et qui feront l'objet du permis de construire. Ces plans ont été présentés lors du présent conseil.

Le feu d'artifice du 15 juillet a connu des problèmes techniques de mise à feu. La société titulaire de ce chantier nous a proposé de réaliser un second feu d'artifice à la date de notre choix. Il est décidé de retenir le samedi 26 août au cours de la soirée de la fête de la Saint Barthélémy.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire,
Patrice PHILOREAU

Le Secrétaire de séance
Jean-Pierre COUGOULE